

Politique de protection des renseignements personnels et politique de confidentialité.

1. Contexte

Centre de ski Mont-Bechervaise 2000 inc. est un organisme à but non lucratif qui traite des renseignements personnels dans le cadre de ses activités.

La présente politique vise à assurer la protection des renseignements personnels et à encadrer la manière dont le Centre de ski Mont-Bechervaise les collecte, les utilise, les communique, les conserve et les détruit ou dont, autrement, elle les gère. De plus, elle vise à informer toute personne intéressée sur la manière dont le Centre de ski Mont-Bechervaise traite leurs renseignements personnels. Elle vise également le traitement des renseignements personnels recueillis par le Centre de ski Mont-Bechervaise par un moyen technologique.

2. Application et définitions

Cette politique s'applique au Centre de ski Mont-Bechervaise, ce qui inclut notamment ses dirigeants, employés, consultants, bénévoles, ainsi qu'à toute personne qui, autrement, fournit des services pour le compte du Centre de ski Mont-Bechervaise. Elle s'applique également à l'égard du site internet du Centre de ski Mont-Bechervaise.

Elle vise tous les types de renseignements personnels gérés par le Centre de ski Mont-Bechervaise, que ce soit les renseignements de ses clients, potentiels ou actuels, ses consultants, ses employés, ses membres ou toutes autres personnes (comme les visiteurs de ses sites internet ou autre).

Pour l'application des présentes, un renseignement personnel est un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet, directement ou indirectement, de l'identifier. Par exemple, il pourrait s'agir du nom, de l'adresse, de l'adresse courriel, du numéro de téléphone, du genre ou de renseignements bancaires d'une personne, de renseignements sur sa santé, son origine ethnique, sa langue, etc.

Un renseignement personnel sensible est un renseignement envers lequel il y a un haut degré d'attente raisonnable en matière de vie privée, p. ex. les renseignements de santé, renseignements bancaires, renseignements biométriques, orientation sexuelle, origine ethnique, opinions politiques, croyances religieuses ou philosophiques, etc.

De manière générale, les coordonnées professionnelles ou d'affaires d'une personne ne constituent pas des renseignements personnels, par exemple le nom, le titre, l'adresse, l'adresse courriel ou le numéro de téléphone au travail d'une personne. Plus particulièrement et par souci de précision, au sens de la *Loi sur la*



protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec, et à compter du 22 septembre 2023, les sections 3 (collecte, utilisation, communication), 4 (conservation et destruction) et 6 (sécurité des données) ne s'appliquent pas aux renseignements d'une personne relatifs à l'exercice d'une fonction dans une entreprise, tels que son nom, son titre, sa fonction, ainsi que l'adresse, l'adresse courriel et le numéro de téléphone de son lieu de travail.

Ces mêmes paragraphes ne s'appliquent pas non plus à un renseignement personnel qui a un caractère public en vertu de la loi, et ce, dès l'entrée en vigueur de la présente politique.

3. Collecte, utilisation et communication

Dans le cadre de ses activités, le Centre de ski Mont-Bechervaise peut collecter différents types de renseignements, et ce, à différentes fins. Les types de renseignement que le Centre de ski Mont-Bechervaise pourrait collecter, leur utilisation (ou l'objectif visé) ainsi que les moyens par lesquels les renseignements sont recueillis sont indiqués à l'Annexe A de la présente politique.

Le Centre de ski Mont-Bechervaise informera également les personnes concernées, au moment de la collecte de renseignements personnels, de tout autre renseignement recueilli, des fins pour lesquelles ils sont collectés et les moyens de la collecte, en plus des autres informations à fournir tel que requis par la loi.

Le Centre de ski Mont-Bechervaise applique les principes généraux suivants relativement à la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels :

Consentement:

- De façon générale, le Centre de ski Mont-Bechervaise collecte les renseignements personnels directement auprès de la personne concernée et avec son consentement, sauf si une exception est prévue par la loi. Le consentement peut être obtenu de façon implicite dans certaines situations, par exemple, lorsque la personne décide de fournir ses renseignements personnels après avoir été informée par la présente politique sur l'utilisation et la communication aux fins qui y sont indiquées (voir l'Annexe A pour plus de détails). Ainsi, la présente politique et les informations qu'elle contient pourront être consultées par la personne concernée au moment de la collecte de renseignements personnels.
- Normalement, le Centre de ski Mont-Bechervaise doit également obtenir le consentement de la personne concernée avant de collecter ses renseignements personnels auprès de tiers, avant de les communiquer à des tiers ou pour toute utilisation secondaire de ceux-ci. Toutefois, le Centre de ski Mont-Bechervaise peut agir sans consentement dans certains cas prévus par la loi et dans les



conditions prévues par celle-ci. Les principales situations où le Centre de ski Mont-Bechervaise peut agir sans consentement sont indiquées dans les sections pertinentes de la présente politique.

Collecte:

- Dans tous les cas, le Centre de ski Mont-Bechervaise ne collecte des renseignements que s'il a une raison valable de le faire. De plus, la collecte ne sera limitée qu'aux renseignements nécessaires dont il a besoin pour remplir l'objectif visé.
- Collecte auprès de tiers. Le Centre de ski Mont-Bechervaise peut collecter des renseignements personnels auprès de tiers. À moins d'une exception prévue par la loi, le Centre de ski Mont-Bechervaise demandera le consentement de la personne concernée avant de collecter des renseignements personnels qui la concernent auprès d'un tiers. Dans le cas où un tel renseignement n'est pas collecté directement auprès de la personne, mais auprès d'une autre organisation, la personne concernée peut demander la source des renseignements collectés au Centre de ski Mont-Bechervaise.

Dans certaines situations, le Centre de ski Mont-Bechervaise peut également collecter des renseignements personnels auprès de tiers, sans le consentement de la personne concernée, si elle a un intérêt sérieux et légitime à le faire et a) si la cueillette est dans l'intérêt de la personne et qu'il n'est pas possible de le faire auprès d'elle en temps utile, ou b) si cette cueillette est nécessaire pour s'assurer que les renseignements sont exacts.

Également, le Centre de ski Mont-Bechervaise peut recueillir des renseignements personnels, indirectement, en ayant notamment recours à :

• **Emisys**. Emisys est le fournisseur de billetterie en ligne du Centre de ski Mont-Bechervaise et dispose de ses propres conditions et de sa propre politique de confidentialité, qu'il est possible de consulter pour plus d'informations.

La collecte par l'entremise de tiers peut s'avérer nécessaire pour recourir à certains services ou programmes, ou pour autrement faire affaire avec le Centre de ski Mont-Bechervaise. Lorsque requis, le Centre de ski Mont-Bechervaise recueillera le consentement de la personne au moment opportun.

Détention et utilisation :

- Le Centre de ski Mont-Bechervaise veille à ce que les renseignements qu'il détient soient à jour et exacts au moment de leur utilisation pour prendre une décision relative à la personne visée.
- Le Centre de ski Mont-Bechervaise ne peut utiliser les renseignements personnels d'une personne que pour les raisons indiquées aux présentes ou pour toutes autres raisons fournies lors de la collecte. Dès que le Centre de ski Mont-Bechervaise veut utiliser ces renseignements pour une autre raison ou une



autre fin, un nouveau consentement devra être obtenu de la personne concernée, lequel devra être obtenu de façon expresse s'il s'agit d'un renseignement personnel sensible. Cependant, dans certains cas prévus par la loi, le Centre de ski Mont-Bechervaise peut utiliser les renseignements à des fins secondaires sans le consentement de la personne, p. ex. :

- lorsque cette utilisation est manifestement au bénéfice de cette personne;
- lorsque cela est nécessaire pour prévenir ou détecter une fraude;
- lorsque cela est nécessaire pour évaluer ou améliorer des mesures de protection et de sécurité.
- Accès limité. Le Centre de ski Mont-Bechervaise doit mettre en place des mesures pour limiter l'accès à un renseignement personnel seulement aux employés et aux personnes au sein de son organisation qui ont la qualité pour en prendre connaissance et pour qui ce renseignement est nécessaire dans l'exercice de leurs fonctions. Le Centre de ski Mont-Bechervaise demandera le consentement de la personne avant d'accorder l'accès à toute autre personne.

Communication:

- Généralement, et à moins d'une exception indiquée dans la présente politique ou autrement prévue par la loi, le Centre de ski Mont-Bechervaise obtiendra le consentement de la personne concernée avant de communiquer ses renseignements personnels à un tiers. De plus, lorsque le consentement est nécessaire et lorsqu'il s'agit d'un renseignement personnel sensible, le Centre de ski Mont-Bechervaise devra obtenir le consentement explicite de la personne avant de communiquer le renseignement.
- Cependant, la communication des renseignements personnels à des tiers est parfois nécessaire. Ainsi, des renseignements personnels peuvent être communiqués à des tiers sans le consentement de la personne concernée dans certains cas, notamment, mais non exclusivement, dans les cas suivants:
 - Le Centre de ski Mont-Bechervaise peut communiquer un renseignement personnel, sans le consentement de la personne concernée, à un organisme public (comme le gouvernement) qui, par un de ses représentants, le recueille dans l'exercice de ses attributions ou la mise en œuvre d'un programme dont il a la gestion.
 - Des renseignements personnels pourront être transmis à ses fournisseurs de service à qui il est nécessaire de communiquer les renseignements, et ce, sans le consentement de la personne. Par exemple, ces fournisseurs de services peuvent être des organisateurs d'événements, des sous-traitants du Centre de ski Mont-Bechervaise désignés pour l'exécution de mandats dans les programmes administrés par le Centre de ski Mont-Bechervaise et des fournisseurs de services infonuagiques. Dans ces cas, le Centre de ski Mont-Bechervaise doit connaître les mesures que les ceux-ci prennent pour assurer la confidentialité des renseignements personnels communiqués, informer que l'utilisation de ces renseignements ne soit faite que dans le cadre de l'exécution du mandat précis et qu'ils ne peuvent conserver ces renseignements après son expiration. De plus, ces tierces parties doivent doivent aviser le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre de ski Mont-Bechervaise (indiqué dans la présente politique) de toute violation ou tentative de violation des



- obligations de confidentialité concernant les renseignements personnels communiqués et doivent permettre à ce responsable d'effectuer toute vérification relative à cette confidentialité.
- Si cela est nécessaire aux fins de la conclusion d'une transaction commerciale, le Centre de ski Mont-Bechervaise pourrait également communiquer un renseignement personnel, sans le consentement de la personne concernée, à l'autre partie de la transaction et sous réserve des conditions prévues par la loi.
- Communication à l'extérieur du Québec : Il est possible que les renseignements personnels détenus par le Centre de ski Mont-Bechervaise soient communiqués à l'extérieur du Québec, par exemple, lorsque le Centre de ski Mont-Bechervaise a recours à des fournisseurs de billetterie ou de services infonuagiques dont le ou les serveurs se situent hors Québec ou lorsque le Centre de ski Mont-Bechervaise fait affaire avec des sous-traitants situés en dehors de la province.

Informations supplémentaires sur les technologies utilisées :

Le Centre de ski recueille des renseignements personnels par l'entremise de moyens technologiques comme des formulaires Web intégrés à un site internet contrôlé par le Centre de ski Mont-Bechervaise (par exemple, son formulaire de contact, son formulaire pour s'inscrire à l'infolettre), et sur des plateformes ou outils de formulaires (p. ex. Google Form, Doodle etc

4. Conservation et destruction des renseignements personnels

Sauf si une durée minimale de conservation est requise par la loi ou la réglementation applicable, le Centre de ski Mont-Bechervaise ne conservera les renseignements personnels que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles ils ont été collectés.

Les renseignements personnels utilisés par le Centre de ski Mont-Bechervaise pour prendre une décision relative à une personne doivent être conservés durant une période d'au moins un an suivant la décision en question ou même sept années après la fin de l'année fiscale où la décision a été prise si celle-ci a des incidences fiscales, par exemple, les circonstances d'une fin d'emploi.

À la fin de la durée de conservation ou lorsque les renseignements personnels ne sont plus nécessaires, le Centre de ski Mont-Bechervaise s'assurera :

- 1. de les détruire; ou
- 2. de les anonymiser (c'est-à-dire qu'ils ne permettent plus, de façon irréversible, d'identifier la personne et qu'il n'est plus possible d'établir un lien entre la personne et les renseignements personnels) pour les utiliser à des fins sérieuses et légitimes.

La destruction de renseignements par le Centre de ski Mont-Bechervaise doit être faite de façon sécuritaire, afin d'assurer la protection de ces renseignements.



La présente section peut être complétée par toute politique ou procédure adoptée par le Centre de ski Mont-Bechervaise concernant la conservation et destruction de renseignements personnels, le cas échéant. Veuillez contacter le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre de ski Mont-Bechervaise (indiqué dans la présente politique) pour en savoir davantage.

5. Responsabilités du Centre de ski Mont-Bechervaise

De manière générale, le Centre de ski Mont-Bechervaise est responsable de la protection des renseignements personnels qu'elle détient.

Le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre de ski Mont-Bechervaise est le directeur ou la directrice général.e de l'organisation. Il ou elle doit, de façon générale, veiller à assurer le respect de la législation applicable concernant la protection des renseignements personnels. Le responsable doit approuver les politiques et pratiques encadrant la gouvernance des renseignements personnels. Plus particulièrement, cette personne est chargée de mettre en œuvre la présente politique et de veiller à ce qu'elle soit connue, comprise et appliquée. En cas d'absence ou d'impossibilité d'agir de ce responsable, le président du Centre de ski Mont-Bechervaise assurera les fonctions du responsable de la protection des renseignements personnels.

Les membres du personnel du Centre de ski Mont-Bechervaise ayant accès à des renseignements personnels ou étant autrement impliqués dans la gestion de ceux-ci doivent en assurer leur protection et respecter la présente politique.

Les rôles et les responsabilités des employés du Centre de ski Mont-Bechervaise tout au long du cycle de vie des renseignements personnels peuvent être précisés par toute autre politique du Centre de ski Mont-Bechervaise à cet égard, le cas échéant.

6. Sécurité des données

Le Centre de ski Mont-Bechervaise s'engage à mettre en place des mesures de sécurité raisonnables pour assurer la protection des renseignements personnels qu'elle gère. Les mesures de sécurité en place correspondent, entre autres, à la finalité, à la quantité, à la répartition, au support et à la sensibilité des renseignements. Ainsi, cela signifie qu'un renseignement pouvant être qualifié de sensible (voir la définition prévue à la section 2) devra faire l'objet de mesures de sécurité plus importantes et devra être mieux protégé. Notamment, et conformément à ce qui a été mentionné précédemment concernant l'accès limité aux renseignements personnels, le Centre de ski Mont-Bechervaise doit mettre en place des mesures nécessaires pour imposer des contraintes aux droits d'utilisation de ses systèmes d'information de manière à ce que seuls les employés qui doivent y avoir accès soient autorisés à y accéder.



7. Droits d'accès, de rectification et de retrait du consentement

Pour faire valoir ses droits d'accès, de rectification ou de retrait du consentement, la personne concernée doit soumettre une demande écrite à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels du Centre de ski Mont-Bechervaise, à l'adresse courriel indiquée à la section suivante.

Sous réserve de certaines restrictions légales, les personnes concernées peuvent demander l'accès à leurs renseignements personnels détenus par le Centre de ski Mont-Bechervaise et en demander leur correction dans le cas où ils sont inexacts, incomplets ou équivoques. Elles peuvent également exiger la cessation de la diffusion d'un renseignement personnel qui les concerne.

Le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre de ski Mont-Bechervaise doit répondre par écrit à ces demandes dans les 30 jours de la date de réception de la demande. Tout refus doit être motivé et accompagné de la disposition légale justifiant le refus. Dans ces cas, la réponse doit indiquer les recours en vertu de la loi et le délai pour les exercer. Le responsable doit aider le requérant à comprendre le refus au besoin.

Sous réserve des restrictions légales et contractuelles applicables, les personnes concernées peuvent retirer leur consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements recueillis.

Elles peuvent également demander au Centre de ski Mont-Bechervaise quels sont les renseignements personnels recueillis auprès d'elle, les catégories de personnes au Centre de ski Mont-Bechervaise qui y ont accès et leur durée de conservation.

8. Processus de traitement des plaintes

Réception

Toute personne qui souhaite formuler une plainte relative à l'application de la présente politique ou, plus généralement, à la protection de ses renseignements personnels par le Centre de ski Mont-Bechervaise, doit le faire par écrit en s'adressant au responsable de la protection des renseignements personnels du Centre de ski Mont-Bechervaise, à l'adresse courriel indiquée à la section suivante.

L'individu devra indiquer son nom, ses coordonnées pour le joindre, incluant un numéro de téléphone, ainsi que l'objet et les motifs de sa plainte, en donnant suffisamment de détails pour que celle-ci puisse être évaluée par le Centre de Ski Mont-Bechervaise. Si la plainte formulée n'est pas suffisamment précise, le responsable de la protection des renseignements personnels peut requérir toute information additionnelle qu'il juge nécessaire pour pouvoir évaluer la plainte.

Traitement



Le Centre de ski Mont-Bechervaise s'engage à traiter toute plainte reçue de façon confidentielle.

Dans les 30 jours suivant la réception de la plainte ou suivant la réception de tous les renseignements additionnels jugés nécessaires et requis par le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre de ski Mont-Bechervaise pour pouvoir la traiter, ce dernier doit l'évaluer et formuler une réponse motivée écrite par courriel, au plaignant. Cette évaluation visera à déterminer si le traitement des renseignements personnels par le Centre de ski Mont-Bechervaise est conforme à la présente politique, à toute autre politique et pratique en place au sein de l'organisation et à la législation ou réglementation applicable.

Dans le cas où la plainte ne peut être traitée dans ce délai, le plaignant doit être informé des motifs justifiant l'extension de délai, de l'état d'avancement du traitement de sa plainte et du délai raisonnable nécessaire pour pouvoir lui fournir une réponse définitive.

Le Centre de ski Mont-Bechervaise doit constituer un dossier distinct pour chacune des plaintes qui lui sont adressées. Chaque dossier contient la plainte, l'analyse et la documentation à l'appui de son évaluation, ainsi que la réponse envoyée à la personne à l'origine de la plainte.

Il est également possible de déposer une plainte auprès de la Commission d'accès à l'information du Québec ou à tout autre organisme de surveillance en matière de protection des renseignements personnels responsable de l'application de la loi concernée par l'objet de la plainte.

Toutefois, le Centre de ski Mont-Bechervaise invite toute personne intéressée à s'adresser d'abord à son responsable de la protection des renseignements personnels et à attendre la fin du processus de traitement par le Centre de ski Mont-Bechervaise

9. Approbation

La présente politique est approuvée par le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre de ski Mont-Bechervaise dont les coordonnées d'affaires sont les suivantes :

Responsable de la protection des renseignements personnels :

Gaëlle Vivier, Directrice générale – 418-368-2000, <u>directionbechervaise@gmail.com</u>

Pour toute demande, question ou commentaire dans le cadre de la présente politique, veuillez communiquer avec le responsable par courriel.



10. Publication et modifications

La présente politique est publiée sur le site internet du Centre de ski Mont-Bechervaise, relativement aux renseignements personnels qui y sont recueillis. Cette politique est également diffusée par tout moyen propre à atteindre les personnes concernées.

Le Centre de ski Mont-Bechervaise doit également faire de même pour toutes les modifications à la présente politique, lesquelles devront également faire l'objet d'un avis pour en informer les personnes concernées.

*Notes : Veuillez noter que l'emploi du genre masculin a pour but d'alléger la présente politique et d'en faciliter la lecture.

Tableau des versions et des changements :

Version	En vigueur le	Changements depuis la dernière version
1.0		S.O. – Première version



Annexe A

Voici une liste non exhaustive sur les types de renseignements que le Centre de ski Mont-Bechervaise pourrait collecter, leur utilisation, ou l'objectif visé, ainsi que les moyens par lesquels les renseignements sont recueillis. Ainsi, cela comprend, sans s'y limiter, les éléments qui suivent.

Veuillez noter que la plupart des renseignements personnels gérés par le Centre de ski Mont-Bechervaise sont des renseignements personnels d'employés, de candidats pour un emploi et de clients. Pour ce qui est des autres catégories de personnes indiquées dans le tableau ci-dessous, les renseignements fournis sont, dans la majorité des cas, des renseignements de nature professionnelle ou d'affaires (voir la section 2 sur les coordonnées professionnelles). À noter que dans la majorité des cas, le Centre de ski Mont-Bechervaise recueille également le titre/fonction professionnelle des personnes, le nom de l'organisation et/ou l'adresse de l'organisation (voir la section 2 sur les coordonnées professionnelles).

Relation avec le Centre de ski

Type de renseignement personnel

Fin de la collecte / utilisations

Clients et membres

- nom
- numéro de téléphone
- courriel
- âge
- renseignements bancaires / cartes de crédit
- adresse

Utilisés pour :

- établir et gérer les relations avec la clientèle et les membres (et obtenir un moyen de communication)
- fournir un service (p. ex. passe de saison, billet journalier, cours de ski etc)
- répondre à une demande de renseignement
- inscrire les clients à des événements organisés par le Centre de ski Mont-Bechervaise

- clientèle

Candidats à l'emploi

- nom
- numéro de téléphone
- adresse
- courriel
- **Employés**
- nom
- numéro de téléphone
- adresse
- courriel
- renseignements bancaires
- numéro d'assurance sociale
- date de naissance

- - assurer le paiement des coûts liés aux services
 - l'inscription à l'infolettre
 - établir des statistiques de provenance de la
 - la gestion des communications avec le candidat
 - la gestion des communications avec l'employé assurer le fonctionnement du système de paie



	 adresse 	
Consultants	 nom numéro de téléphone courriel renseignements bancaires adresse 	 la gestion des communications avec le consultant la facturation
Fournisseurs de services	 nom numéro de téléphone courriel renseignements bancaires 	la gestion des mandatsle paiement des factures
Administrate urs	 nom adresse numéro de téléphone courriel permis de conduire 	 la gestion des communications futures l'inscription au Registraire des Entreprise
Partenaires	 nom numéro de téléphone courriel coordonnées bancaires (lorsque nécessaire) 	 établir le partenariat (signature d'ententes de partenariats) la collaboration facturation